

Dispositif Région

Tenue commune

Les informations :



<https://lycees.iledefrance.fr/tenue-commune>

Contacts - voir Page 5

Tenue commune

Tenue commune dans les lycées publics franciliens (expérimentation)

Descriptif

Soutenir financièrement l'acquisition de tenues (sweat-shirt ou polo, hors tenue professionnelle) aux couleurs de l'établissement pour les élèves, **en priorité pour ceux qui sont en classe de seconde (ou 1ère année de CAP).**

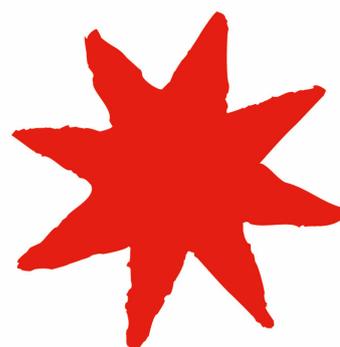
Ce projet devra être coordonné par le conseil de vie lycéens (CVL) et porté à la connaissance du conseil d'administration de l'établissement.

Il pourra être effectué auprès du prestataire de votre choix : la subvention régionale, dont vous trouverez le montant maximum annuel en annexe du RI (calculée sur la base du nombre de lycéens), sera versée au lycée sur présentation d'un état récapitulatif détaillé de factures, pour les achats déjà réalisés, ou de devis pour les achats à venir.

Ces projets peuvent être l'occasion d'initiatives pédagogiques, comme un concours entre élèves pour sélectionner le dessin qui figurera sur la tenue commune.

Cette expérimentation est d'ores et déjà ouverte pour l'année scolaire (2024-2025), ainsi que pour l'année scolaire (2025-2026). **Sa possible reconduction fera l'objet d'une délibération en Commission permanente.**

L'aide régionale est versée après délibération de la commission permanente.



Région
île de France

Procédure de remboursement :

Une demande de versement unique, par année scolaire, peut être déposée dès maintenant, au fil de l'eau sur la plateforme <https://mesdemarches.iledefrance.fr> sur le **téléservice intitulé : « Tenue commune dans les lycées publics franciliens ».**

Objectifs :

Renforcer la cohésion des lycéens et leur sentiment d'appartenance.